

Diffusion immédiate
CNW – Codes 37 et 64
Médias régionaux

LA MINISTRE MARGUERITE BLAIS ET LE DÉPUTÉ DE VANIER, M. PATRICK HUOT, ANNONCENT L'ATTRIBUTION DE 320 000 \$ POUR L'ADAPTATION D'UN SERVICE TÉLÉPHONIQUE DESTINÉ AUX AÎNÉS

Québec, le 11 juin 2009 – La ministre responsable des Aînés, M^{me} Marguerite Blais, et le député de Vanier, M. Patrick Huot, annoncent le versement d'une somme de 320 000 \$ sur quatre ans au Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches pour l'adaptation du Service 211 aux besoins des aînés et son déploiement dans quatre nouvelles régions du Québec, soit la Mauricie, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« Je suis fier de voir ce projet se concrétiser. Il répond à la demande des aînés d'être informés et dirigés vers des ressources qui fournissent des services répondant à leurs besoins. Cette nouvelle composante du Service 211 leur permettra de joindre facilement et sans frais une personne, plutôt qu'une boîte vocale, pour les accompagner à leur rythme tout au long de leur démarche », a déclaré la ministre Marguerite Blais.

Le Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches étendra ainsi l'accès au Service 211 sept jours sur sept, de 8 h à 18 h. En outre, il offrira une réponse téléphonique adaptée aux aînés et formera les préposés aux caractéristiques et aux besoins spécifiques des aînés. Pour faire connaître le service, il concevra à l'intention des aînés des outils de communication et du matériel publicitaire.

Le projet se déploie en deux étapes. Après avoir mis le service en œuvre dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches au cours de la première année, le Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches l'étendra pendant les trois années suivantes dans les régions de la Mauricie, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le 211, un service de première ligne

Avec la multiplication des organismes communautaires et autres organisations qui offrent des services à la population, les aînés ne savent pas toujours où s'adresser afin de trouver l'aide ou l'information qui leur serait utile. Le problème n'est pas tant le manque de services que le peu d'information sur les services existants et sur le moyen d'y avoir accès. Pour ces aînés, le Service 211 constitue donc une porte d'entrée naturelle pour connaître les ressources mises à leur disposition.

« Avec l'aide financière accordée par notre gouvernement, le Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches mettra à profit le Service 211 pour établir une meilleure adéquation entre les ressources de la communauté et les besoins manifestés par nos aînés. Voilà une excellente nouvelle! », a indiqué le député de Vanier, M. Patrick Huot.

Rappelons que le Service 211 en est un d'information et de référence centralisé, qui dirige les personnes vers les ressources communautaires en mesure de les aider. En plus de s'adresser à la population en général, ce service profite aux organismes communautaires, dont les services sont souvent méconnus. Le Service 211 effectue ainsi le lien entre ceux-ci et les personnes qui en ont besoin, de même qu'il fait connaître aux personnes qui veulent bénévolement aider leur communauté les endroits où elles peuvent donner du temps ou de l'argent. En somme, le Service 211 est un carrefour et un agent facilitateur pour ses différentes clientèles.

Actuellement, la base de données du Service 211 contient 534 services pour les aînés, répertoriés selon les problématiques propres à cette clientèle. Le Service a repéré 53 organismes qui font des visites amicales, 38 organismes offrant la popote mobile et 106 qui fournissent divers services d'accompagnement. Ces données illustrent le large éventail de services destinés aux aînés, auxquels donnera accès le Service 211 adapté.

- 30 -

Sources : Renaud Dugas Attaché de presse Cabinet de la ministre responsable des Aînés Tél. : 514 219-5736	Charles Robert Attaché politique Bureau de M. Patrick Huot Député de Vanier Tél. : 418 644-3104
---	---